RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04035
Numéro SIREN : 824 296 990
Nom ou dénomination : CATIMINI

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2022 sous le numéro de dépôt 18519

1 **BILAN - ACTIF** **DGFiP N° 2050 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

22501851 9 LH

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 4 2 9 6 9 9 0 0 0 0 1 6 — Néant *

			Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*		Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH	292 885	AI	292 885	292 885
		Autres immobilisations incorporelles AJ	1 040 000	AK	1 040 000	1 040 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	41 891	AS	19 957 21 933	
		Autres immobilisations corporelles AT	57 234	AU	2 078 55 155	39 202
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	45 806	BI	45 806	
		TOTAL (II) BJ	1 477 817	BK	22 036 1 455 780	1 372 087
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	4 809 357	BU	4 809 357	240 618
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	135 992	BW	135 992	1 747 718
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	3 090 116	BY	3 090 116	128 624
		Autres créances (3) BZ	1 348 855	CA	1 348 855	5 726 493
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
		Disponibilités CF	5 468 598	CG	5 468 598	268 068
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)* CH	5 885	CI	5 885	155 219
		TOTAL (III) CJ	14 858 805	CK	14 858 805	8 266 742
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	16 336 622	1A	22 036 16 314 586	9 638 829

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 66 052

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(586 929)	(5 011)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 470 839)	(581 918)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 942 230	4 413 070
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		321 056
	Provisions pour charges	DQ	646 294	836 394
	TOTAL (III)	DR	646 294	1 157 450
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 407	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 201 352	1 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 713 372	1 174 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 514 898	1 089 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	18 279	
	Autres dettes	EA	2 271 752	1 802 976
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	8 726 061	4 068 309
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 314 586	9 638 829

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus- values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 726 061	4 068 309
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 407	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Néant | | *

			Exercice N						Exercice (N - 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 422 084	FB	919 049	FC	15 341 134		1 253 326
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	1 370 064	FH	7 767	FI	1 377 831		43 472
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 792 149	FK	926 816	FL	16 718 965		1 296 799
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	578 966		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 188 102		
	Autres produits (1) (11)					FQ	125 790		2 681
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 611 825		1 299 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 359 598		311 744
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(4 568 739)		(234 224)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	450 560		222
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 943 944		700 626
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	212 075		26 888
	Salaires et traitements*					FY	4 642 573		570 636
	Charges sociales (10)					FZ	1 307 174		157 336
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements*					GA	22 036		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	646 294		321 056
	Autres charges (12)					GE	86 764		5 050
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	21 102 283		1 859 337
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 490 458)		(559 856)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	~~Produits financiers de participations (5)~~					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	10 997		1 411
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	10 997		1 411
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 709		23 503
	Différences négatives de change					GS	(13 305)		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	(9 595)		23 503
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	20 593		(22 092)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 469 865)		(581 949)

COPIE CERTIFIEE CONFORME

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	974	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	974	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(974)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 622 822	1 300 923
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 093 662	1 882 841
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 470 839)	(581 918)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HV		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	IG		
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
	Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 094	23 206
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	AI	30 652	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	19 327	2 681
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	68 110	1 600
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES NON DEDUC	968	
CHARGES DIVERSES	6	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

catimini

CATIMINI

Annexe aux comptes annuels

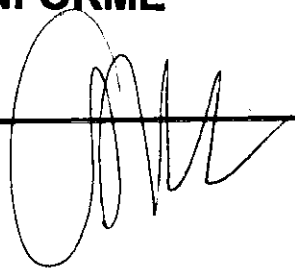
de l'exercice clos le

31 décembre 2021

Montants exprimés en EUR

COPIE CERTIFIEE

CONFORME



catimini

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

La société CATIMINI est spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements adaptés aux besoins de l'enfant, de la naissance à 12 ans, tant en France qu'à l'international via des partenariats, en favorisant et en encourageant le respect et l'émerveillement créatif et récréatif de chaque enfant.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Augmentation de capital social - Décisions du 30/11/2021
Aux termes des décisions de l'associé unique et du Président de la société CATIMINI en date du 30 novembre 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 5.000.000 € pour le porter de 5.000.000 € à 10.000.000€ par émission de 500.000 actions nouvelles de 10 € chacune de valeur nominale.

Covid 19
L'activité de la société CATIMINI a, de nouveau, été impactée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 liées à la fermeture des commerces dits "non essentiels" intervenue en France au cours du premier semestre 2021, et à l'augmentation notable des coûts des matières premières et du transport survenue à la reprise de l'activité.

Obtention des aides relatives aux loyers dans le cadre du décret n° 2021-1488 du 16 novembre 2021
Dans le cadre du décret n° 2021-1488 du 16 novembre 2021 instituant une aide relative aux loyers, à la suite des restrictions d'activités intervenues au cours du premier semestre 2021 pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la société CATIMINI a bénéficié d'une aide d'un montant de 578.966 € versée le 12/04/2022.

Situation du parc magasins

A fin 2021, le parc magasins s'établit en France à 52 magasins CATIMINI et 17 affiliés.

1.2 Evènements post-clôture

La Société CATIMINI poursuit son activité avec pour objectif pour les années à venir de développer son potentiel de chiffre d'affaires, notamment via l'écosystème IDKIDS.FR, en France à l'international.

catimini

Guerre en Ukraine
La survenance de la guerre en Ukraine n'a pas d'impact majeur à date sur la société,celle-ci n'exploitant aucun magasin directement en Ukraine ou en Russie.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC N2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

catimini

2 Informations relatives au bilan

2.1 ACTIF

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisions incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les immobilisations incorporelles correspondent aux fonds de commerce repris le 24/11/2020 pour une valeur inscrite dans l'acte de reprise de 0 K€, réévalués conformément aux principes et méthodes comptables pour un montant de 1 040 K€.

2.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit aux bails	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 à 5 ans	Linéaire	12 mois

2.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, les droits aux bails, attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

catimini

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation sur les éléments incorporels n'a été constatée, les actifs ayant été repris le 24 novembre 2020.

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

2.1.4.2 Amortissements

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	3 à 10 ans	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	3 à 12 ans	Linéaire	3 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 ans	Linéaire	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

catimini

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation sur les éléments corporels n'a été constatée, les actifs ayant été repris le 24 novembre 2020.

2.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de 46K€ de dépôts de garantie bailleurs

2.1.6 Prêts et avances consentis par Catimini aux filiales non remboursés

Néant

2.1.7 Caution et Aval

Néant

2.1.8 Dividendes

Néant

2.1.9 Stocks

2.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2021	Dépréciation 2021	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Marchandises	4 809	0	4 809	241
Total	**4 809**	**0**	**4 809**	**241**

catimini

Il ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

2.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

2.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Créances

2.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

2.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

2.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	190
Etat, produit à recevoir [1]	579
Autres produits à recevoir	0
Total	**769**

(1) Cf Evènements principaux de l'exercice

2.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

catimini

2.1.12 Comptes de régularisation

2.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Droits d'entrée	
Loyers	0
Charges locatives	0
Autres charges constatées d'avance	6
Total	**6**

2.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont réévalués à la clôture de l'exercice à leurs taux de réalisation probables, c'est à dire au taux couvert par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordé par ID Valeurs, ou à défaut au taux de conversion au jour de la date de clôture.

catimini

2.2 PASSIF

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d' euros

	Ouverture 2021	Affectation Résultat 2020	Résultat 2021	Provisions réglementées	Augmentation de capital	Clôture 2021
Capital social	5 000				5 000	10 000
Primes et réserves						
Report à nouveau	-5	-582				-587
Résultat	-582	582	-2 471			-2 471
Provisions réglementées						
Total	**4 413**	**0**	**-2 471**		**5 000**	**6 942**

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	500 000	5 000 000
Augmentation de capital	500 000	5 000 000
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	**1 000 000**	**10 000 000**

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société CATIMINI est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SA.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

catimini

2.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2021
Indemnité départ en retraite	836		-190		646
Indemnité de départs	321		-321		0
Total	**1 157**		**-511**	**0**	**646**

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 646 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour risques et charges.

Ce montant correspond au coût de l'engagement de retraite pris en charge par notre société suite à la reprise du passif de l'activité Catimini.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0.85%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (16,5 ans).
Taux de progression des salaires	Application de la progression constatée en 2021 par rapport à 2020 sur effectifs comparables	
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1

catimini

Table de mortalité	INSEE	dernières tables homme/femme publiées
Table de turn-over	Table interne non modifiée cette année à l'exception des taux sur la tranche d'âge > 60 ans qui ont été remis à zéro	

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

2.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

2.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes financières	
Dettes Fournisseurs	2 619
Dettes sociales	587
Dettes fiscales	112
Autres Dettes	0
Total	**3 318**

catimini

2.2.6 Comptes de régularisation

2.2.6.1 Produits constatées d'avance

Néant

catimini

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	14 422	919	15 341
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 370	8	1 378
Total	**15 792**	**927**	**16 719**

3.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	
Intérêts des comptes courants	
Reprise dép des immo. Financières	
Gains de change	11
Autres	
Sous-total_Produits financiers	11
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	
Perte / Créances de participation	
Intérêts des comptes courants	4
Pertes de change	-13
Autres	
Sous-total_Charges financières	-9
Résultat financier	**20**

catimini

3.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Divers	-
Sous-total_Produits exceptionnels	-
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	-
Divers	-1
Sous-total_Charges exceptionnelles	-1
Résultat exceptionnel	**-1**

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	31
Total	**31**

3.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société CATIMINI est filiale du groupe fiscalement intégré ÏD Valeurs depuis le 01/01/2020.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

catimini

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	-2 470	0	-2 470
Exceptionnel	-1		-1
Participation	0		0
Crédit d'impôt		0	0
Total	**-2 471**	**0**	**-2 471**

catimini

4 Autres informations

4.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 1 800K€ dont 1 327 K€ sont utilisés au 31/12/2021.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par Catimini vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à Catimini.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à Catimini annuellement un taux fixe de refinancement.

4.1.1 Autres engagements

4.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant.

4.1.1.2 Engagements donnés

Néant.

4.1.1.3 Autres

Néant.

4.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	22
Agents de maîtrise et Techniciens	71
Employés	74
Total	**167**

catimini

4.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

4.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

CATIMINI
(anciennement ID PROJECT 5)
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 000 euros
Siège Social : 162 Boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX
824 296 990 RCS LILLE MÉTROPOLE

EXTRAIT DU
PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le vingt-huit juin à 9 heures 00,

[...]

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (2 470 839) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'associé unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne au Président et au Directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Décision adoptée.

DEUXIEME DECISION

~~Affectation du résultat~~

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice soit la somme de (2 470 839) €, au compte « report à nouveau », le portant de (586 929) € à un montant de (3 057 768) €.

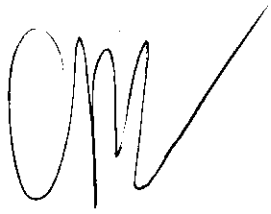
Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

Décision adoptée.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Le Président
La société ID GROUP SAS
Représentée par Monsieur Grégoire DUFOREST



PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

Catimini

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
Bâtiment Onix
594, avenue Willy Brandt
59777 Euralille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Catimini,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Catimini relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Motivation de la réserve

Dans notre rapport du 3 juin 2021 relatif aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous avions formulé une réserve car, suite au jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 24 novembre 2020, l'activité et le stock de la marque Catimini avaient été repris par votre société mais aucun inventaire physique n'avait été réalisé dans le cadre de l'arrêté des comptes, et nous n'avions pas pu vérifier la réalité des quantités en stock au moyen d'autres procédures de contrôle. N'ayant pas pu vérifier l'existence des quantités figurant dans les stocks à l'ouverture au 1er janvier 2021, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le montant de « Variation de stock » inscrit au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges relatives aux engagements pris en matière de retraite, tels que décrits dans la note « 3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces passifs, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe ainsi que leur correcte application.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

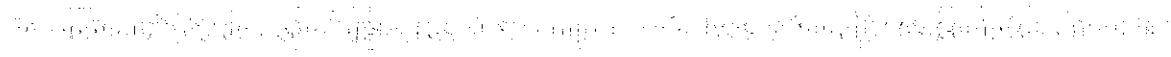
Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 23 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	ERNST & YOUNG Audit
Alexandre Decrand	Antoine Moittié

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 4 2 9 6 9 9 0 0 0 0 1 6

Néant *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	292 885	AI	292 885	292 885
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 040 000	AK	1 040 000	1 040 000
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	41 891	AS	19 957 21 933	
	Autres immobilisations corporelles	AT	57 234	AU	2 078 55 155	39 202
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	45 806	BI	45 806	
	TOTAL (II)	BJ	1 477 817	BK	22 036 1 455 780	1 372 087
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
STOCKS *	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	4 809 357	BU	4 809 357	240 618
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	135 992	BW	135 992	1 747 718
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 090 116	BY	3 090 116	128 624
	Autres créances (3)	BZ	1 348 855	CA	1 348 855	5 726 493
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	5 468 598	CG	5 468 598	268 068
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 885	CI	5 885	155 219
	TOTAL (III)	CJ	14 858 805	CK	14 858 805	8 266 742
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 336 622	IA	22 036 16 314 586	9 638 829

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR 66 052

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(586 929)	(5 011)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 470 839)	(581 918)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 942 230	4 413 070
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		321 056
	Provisions pour charges	DQ	646 294	836 394
	TOTAL (III)	DR	646 294	1 157 450
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 407	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 201 352	1 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 713 372	1 174 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 514 898	1 089 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	18 279	
	Autres dettes	EA	2 271 752	1 802 976
Compte régul.	~~Produits constatés d'avance (4)~~	EB		
	TOTAL (IV)	EC	8 726 061	4 068 309
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 314 586	9 638 829

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 726 061	4 068 309
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 407	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS_CATIMINI — Néant *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 422 084	FB 919 049	FC	15 341 134		1 253 326
	Production vendue biens *	FD		FE	FF			
	Production vendue services *	FG	1 370 064	FH 7 767	FI	1 377 831		43 472
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 792 149	FK 926 816	FL	16 718 965		1 296 799
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	578 966		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 188 102		
	Autres produits (1) (11)				FQ	125 790		2 681
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	18 611 825		1 299 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	8 359 598		311 744
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(4 568 739)		(234 224)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	450 560		222
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	9 943 944		700 626
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	212 075		26 888
	Salaires et traitements*				FY	4 642 573		570 636
	Charges sociales (10)				FZ	1 307 174		157 336
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	22 036		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	646 294		321 056
	Autres charges (12)				GE	86 764		5 050
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	21 102 283		1 859 337
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(2 490 458)		(559 856)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	10 997		1 411
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	10 997		1 411
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 709		23 503
	Différences négatives de change				GS	(13 305)		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	(9 595)		23 503
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	20 593		(22 092)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(2 469 865)		(581 949)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	974	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	974	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(974)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 622 822	1 300 923
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 093 662	1 882 841
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 470 839)	(581 918)
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)		IG		
(3) Dont Crédit-bail mobilier *		HP		
(3) Dont Crédit bail immobilier		HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)		IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 094	23 206
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
RENVOIS (9) Dont transferts de charges		AI	30 652	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	19 327	2 681
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	68 110	1 600
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PENALITES NON DEDUC	968	
CHARGES DIVERSES	6	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DB	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 332 885	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants MI	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants MP	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants MB	KS		KT	KU 41 891
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	39 202	KW	KX 20 079
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD 37 154
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ 101 959
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	39 202	LO	LP 201 084
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV 45 951
		TOTAL IV	LQ		LR	LS 45 951
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 372 087	ØH	ØJ 247 035

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 1 332 885	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 41 891	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	39 202	MM	MN 20 079	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 37 154	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	101 959 NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	39 202	NG	101 959 NH 99 125	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	MV	ØW
	Autres participations		IØ		ØK	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	144	2E	2F 45 806	2G
		TOTAL IV	I3	144	NJ	NK 45 806	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	39 346	ØK 101 960	ØL 1 477 817	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI Néant : *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions — Sur sol propre	PM		PN	PO	PQ
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS	PT	PU
Constructions — Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC 19 957
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE 681	QF	QG 681
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH		QI	QJ	QK
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM 1 396	QN	QO 1 396
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR	QS	QT
TOTAL II	QU		QV 22 036	QW	QX 22 036
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN		ØP 22 036	ØQ	ØR 22 036

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements	MP	NI	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	WI	W2	W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU) NY			Total général non ventilé (NV-NY) NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D8		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	LJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	836 394	4Y		4Z	190 100	5A	646 294
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	321 056	5W		5X	321 056	5Y	
	TOTAL II	5Z	1 157 450	TV		TW	511 156	TX	646 294
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations : corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations : titres mis en équivalence	Q2		Q8		Q4		Q5	
	sur immobilisations : titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations : autres immobilisations financières (1)*	Q6		Q7		Q8		Q9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 157 450	UB		UC	511 156	UD	646 294
	Dont dotations et reprises : d'exploitation			UE		UF	511 156		
	Dont dotations et reprises : financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises : exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 1 5° du C.G.I. — I0

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	45 806	UV		UW	45 806
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	3 090 116		3 090 116		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	24 550		4 304		20 245
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	711 567		711 567		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	578 966		578 966		
	Groupe et associés (2)	VC	314		314		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	33 456		33 456		
	Charges constatées d'avance	VS	5 885		5 885		
	TOTAUX	VT	4 490 663	VU	4 424 611	VV	66 052
RENVOIS	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 407	6 407		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 201 352	1 201 352		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 713 372	3 713 372		
Personnel et comptes rattachés		8C	458 815	458 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	356 440	356 440		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	580 837	580 837		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	118 804	118 804		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	18 279	18 279		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 271 752	2 271 752		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	8 726 061	VZ 8 726 061		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

catimini

CATIMINI

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2021

Montants exprimés en EUR

catimini

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

La société CATIMINI est spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements adaptés aux besoins de l'enfant, de la naissance à 12 ans, tant en France qu'à l'international via des partenariats, en favorisant et en encourageant le respect et l'émerveillement créatif et récréatif de chaque enfant.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Augmentation de capital social - Décisions du 30/11/2021
Aux termes des décisions de l'associé unique et du Président de la société CATIMINI en date du 30 novembre 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 5.000.000 € pour le porter de 5.000.000 € à 10.000.000€ par émission de 500.000 actions nouvelles de 10 € chacune de valeur nominale.

Covid 19
L'activité de la société CATIMINI a, de nouveau, été impactée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 liées à la fermeture des commerces dits "non essentiels" intervenue en France au cours du premier semestre 2021, et à l'augmentation notable des coûts des matières premières et du transport survenue à la reprise de l'activité.

Obtention des aides relatives aux loyers dans le cadre du décret n° 2021-1488 du 16 novembre 2021
Dans le cadre du décret n° 2021-1488 du 16 novembre 2021 instituant une aide relative aux loyers, à la suite des restrictions d'activités intervenues au cours du premier semestre 2021 pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la société CATIMINI a bénéficié d'une aide d'un montant de 578.966 € versée le 12/04/2022.

Situation du parc magasins
~~A fin 2021, le parc magasins s'établit en France à 52 magasins CATIMINI et 17 affiliés.~~

1.2 Evènements post-clôture

La Société CATIMINI poursuit son activité avec pour objectif pour les années à venir de développer son potentiel de chiffre d'affaires, notamment via l'écosystème IDKIDS.FR, en France à l'international.

catimini

Guerre en Ukraine
La survenance de la guerre en Ukraine n'a pas d'impact majeur à date sur la société,celle-ci n'exploitant aucun magasin directement en Ukraine ou en Russie.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG. et au règlement comptable de l'ANC N2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

catimini

2 Informations relatives au bilan

2.1 ACTIF

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisions incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les immobilisations incorporelles correspondent aux fonds de commerce repris le 24/11/2020 pour une valeur inscrite dans l'acte de reprise de 0 K€, réévalués conformément aux principes et méthodes comptables pour un montant de 1 040 K€.

2.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit aux bails	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 à 5 ans	Linéaire	12 mois

2.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, les droits aux bails, attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

catimini

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation sur les éléments incorporels n'a été constatée, les actifs ayant été repris le 24 novembre 2020.

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

2.1.4.2 Amortissements

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	3 à 10 ans	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	3 à 12 ans	Linéaire	3 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 ans	Linéaire	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

catimini

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation sur les éléments corporels n'a été constatée, les actifs ayant été repris le 24 novembre 2020.

2.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de 46K€ de dépôts de garantie bailleurs

2.1.6 Prêts et avances consentis par Catimini aux filiales non remboursés

Néant

2.1.7 Caution et Aval

Néant

2.1.8 Dividendes

Néant

2.1.9 Stocks

2.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2021	Dépréciation 2021	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Marchandises	4 809	0	4 809	241
Total	**4 809**	**0**	**4 809**	**241**

catimini

Il ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

2.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

2.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Créances

2.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

2.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

2.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	190
Etat, produit à recevoir [1]	579
Autres produits à recevoir	0
Total	**769**

(1) Cf Evènements principaux de l'exercice

2.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

catimini

2.1.12 Comptes de régularisation

2.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Droits d'entrée	
Loyers	0
Charges locatives	0
Autres charges constatées d'avance	6
Total	**6**

2.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont réévalués à la clôture de l'exercice à leurs taux de réalisation probables, c'est à dire au taux couvert par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordé par ID Valeurs, ou à défaut au taux de conversion au jour de la date de clôture.

catimini

2.2 PASSIF

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d' euros

	Ouverture 2021	Affectation Résultat 2020	Résultat 2021	Provisions réglementées	Augmentation de capital	Clôture 2021
Capital social	5 000				5 000	10 000
Primes et réserves						
Report à nouveau	-5	-582				-587
Résultat	-582	582	-2 471			-2 471
Provisions réglementées						
Total	**4 413**	**0**	**-2 471**		**5 000**	**6 942**

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	500 000	5 000 000
Augmentation de capital	500 000	5 000 000
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	**1 000 000**	**10 000 000**

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société CATIMINI est consolidée au sein du groupe ÏD Valeurs SA.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

catimini

2.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2021
Indemnité départ en retraite	836		-190		646
Indemnité de départs	321		-321		0
Total	**1 157**		**-511**	**0**	**646**

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 646 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour risques et charges.

Ce montant correspond au coût de l'engagement de retraite pris en charge par notre société suite à la reprise du passif de l'activité Catimini.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
		défini par référence aux taux d'émission des
Taux d'actualisation	0.85%	obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (16,5 ans).
Taux de progression des salaires	Application de la progression constatée en 2021 par rapport à 2020 sur effectifs comparables	
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1

catimini

Table de mortalité	INSEE	dernières tables homme/femme publiées
Table de turn-over	Table interne non modifiée cette année à l'exception des taux sur la tranche d'âge > 60 ans qui ont été remis à zéro	

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

2.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

2.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes financières	
Dettes Fournisseurs	2 619
Dettes sociales	587
Dettes fiscales	112
Autres Dettes	0
Total	**3 318**

catimini

2.2.6 Comptes de régularisation

2.2.6.1 Produits constatées d'avance

Néant

catimini

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	14 422	919	15 341
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 370	8	1 378
Total	**15 792**	**927**	**16 719**

3.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	
Intérêts des comptes courants	
Reprise dép des immo. Financières	
Gains de change	11
Autres	
Sous-total_Produits financiers	11
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	
Perte / Créances de participation	
Intérêts des comptes courants	4
Pertes de change	-13
Autres	
Sous-total_Charges financières	-9
Résultat financier	**20**

catimini

3.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Divers	-
Sous-total_Produits exceptionnels	-
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	-
Divers	-1
Sous-total_Charges exceptionnelles	-1
Résultat exceptionnel	**-1**

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	31
Total	**31**

3.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société CATIMINI est filiale du groupe fiscalement intégré ÏD Valeurs depuis le 01/01/2020.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

catimini

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	-2 470	0	-2 470
Exceptionnel	-1		-1
Participation	0		0
Crédit d'impôt		0	0
Total	**-2 471**	**0**	**-2 471**

catimini

4 Autres informations

4.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 1 800K€ dont 1 327 K€ sont utilisés au 31/12/2021.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par Catimini vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à Catimini.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS. dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à Catimini annuellement un taux fixe de refinancement.

4.1.1 Autres engagements

4.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant.

4.1.1.2 Engagements donnés

Néant.

4.1.1.3 Autres

Néant.

4.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	22
Agents de maîtrise et Techniciens	71
Employés	74
Total	**167**

catimini

4.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

4.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.